

ET COMBIEN ÇA COÛTE, DÉJÀ?



La location d'un vélo à assistance électrique est fixée à **40€** par mois⁽¹⁾ pour une durée de 6 mois⁽²⁾ avec la possibilité de renouveler une fois l'abonnement pour 3 mois. Certains d'entre vous pourront profiter de tarifs réduits. Et comme il s'agit d'un service public, 50% de l'abonnement à Véligo Location peut être pris en charge par votre employeur. Les utilisateurs de Véligo Location pourront aussi profiter de services complémentaires comme la location d'accessoires. Pour plus d'informations : veligo-location.fr

(1)(2) Voir pages intérieures.

ET ON S'INSCRIT COMMENT?



Rendez-vous sur veligo-location.fr pour vous inscrire dès maintenant.



Récupérez votre vélo dans l'un des 250 points de location.

OU



Recevez-le directement sur le lieu de votre choix.

Véligo Location, un service d'Île-de-France Mobilités opéré par FLUOW SAS au capital de 600 000€, siège social : Immeuble Central Park - 9 rue Maurice Mallet - 92130 Issy-les-Moulineaux - RCS Nanterre 844 731 265 000 14 - TVA intra : FR 34 844 731 265. Mandataire d'intermédiaire en assurances, immatriculé à l'ORIAS sous le N°19005016.
© Studio Rauzier Rivière - Photo non contractuelle - Ne pas jeter sur la voie publique - 09/2019 HAVAS PARIS



Véligo,
location rêvée
de passer
au vélo!



LE VÉLO
À ASSISTANCE
ÉLECTRIQUE
40€ /⁽¹⁾
mois
pendant 6 mois⁽²⁾

Véligo
Location

Un service
îledeFrance
mobilités

Inscrivez-vous
dès maintenant sur
veligo-location.fr

(1)(2) Voir pages intérieures.

Véligo Location est un service complémentaire aux transports en commun, proposé par Île-de-France Mobilités. Son but ? Faciliter les déplacements des Franciliens et des Franciliennes et les encourager à laisser leur voiture au garage dès que possible. Pour qu'un maximum d'entre vous puisse en profiter, cette offre est limitée dans le temps. Pour 40 € par mois⁽¹⁾ pendant 6 mois⁽²⁾, vous profitez de votre vélo à assistance électrique, mais aussi de tout un tas de services inclus comme l'entretien, l'assistance téléphonique et l'appli de guidage et d'information Véligo Location.

VÉLIGO, KÉZAKO ?



L'ESSAI QUI TRANSFORME LA MOBILITÉ

Véligo Location, c'est l'occasion unique de louer pendant 6 mois⁽²⁾ un vélo à assistance électrique (VAE) et de vous faire une idée sur ce nouveau mode de déplacement. Tout est prévu, tout est inclus, il n'y a plus qu'à vous inscrire dès maintenant pour le recevoir sur veligo-location.fr

COMMENT ÇA SE PASSE ?

■ CÔTÉ LIVRAISON

Si vous désirez récupérer votre vélo en point de location : c'est gratuit !
Si vous préférez qu'on vous le livre : cela vous coûtera 60€.

■ CÔTÉ ASSURANCE

Nous avons pensé à plusieurs solutions :

- la formule "Sérénité" : 5,40€ / mois⁽³⁾
- la formule "Sérénité+" : 7,10€ / mois⁽³⁾

Aucune de ces solutions n'est obligatoire, néanmoins en cas de pépin, c'est 100% à votre charge.

■ CÔTÉ SÉCURITÉ

Tous les vélos Véligo sont marqués Bicycode®, ce qui permet de restituer le vélo à son propriétaire ou à Véligo Location lorsqu'il est retrouvé après un vol.

■ CÔTÉ FORMATION

Vous pouvez profiter d'une leçon de 2 heures en vélo-école pour un montant de 30€ TTC. Cela va vous aider à mieux comprendre les dangers de la route, à maîtriser votre vélo, et ainsi circuler au quotidien avec plaisir.

Et si vous voulez avoir tous les détails sur notre offre, consultez le règlement de service sur veligo-location.fr

(1) Location, réparations d'usure normale et garantie constructeur. Hors accessoires et services en option.
(2) Six mois ferme, renouvelable une fois pour trois mois ferme. Réservée aux particuliers franciliens. Souscrite en ligne uniquement. Résiliation anticipée exceptionnelle sur production de justificatifs.
(3) Contrat d'assurance vol- dommages vélo à assistance électrique souscrit par Gritchen Affinity, intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le N°12066464 auprès de Groupama Rhône Alpes Auvergne, entreprise régie par le code des assurances.

C'EST POUR QUI ?

Véligo Location s'adresse à tous les Franciliens et les Franciliennes tentés par le vélo à assistance électrique, mais qui souhaiteraient l'essayer avant de l'adopter. Pour tenter l'aventure, inutile d'être un as du bricolage : l'offre Véligo Location comprend l'entretien de votre vélo à assistance électrique. On vous demandera juste de gonfler les pneus de temps en temps, mais ça, vous devriez y arriver !

C'EST POUR QUAND ?

Dès maintenant, toute l'Île-de-France voit arriver des vélos Véligo. Ce sont progressivement 10 000 vélos à assistance électrique qui seront disponibles à la location. Et si ça vous séduit, leur nombre pourra monter jusqu'à 20 000. N'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant sur veligo-location.fr pour recevoir votre vélo à assistance électrique !